



Collectif Transport de Nantes



PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN :

RENDEZ VOUS EN 2015 OU 2030 ?

Le **Collectif Transport de Nantes** et les associations qui le composent (ANDE, CFDT, CLCV, Clémentine, CSF, FNAUT Pays de la Loire, Place au Vélo, Vélocampus) prennent acte de l'adoption par le Conseil communautaire de Nantes Métropole du « **Plan de déplacement urbain 2010-2015, perspectives 2030** » après une longue période d'échanges et de débats.

Si nous partageons la plupart des principes énoncés, nous déplorons toutefois un certain manque d'ambition dans les objectifs; tant sur la première échéance de 2015 qui, en matière de transports collectifs, ne fait qu'acter les « coups partis » (chronobus, train-tram, prolongement à Ranzay de la ligne1), que sur l'impasse réalisée sur plusieurs projets pourtant inscrits dans le PDU précédent (2000 -2010).

- ⇒ Il en va de l'avenir du Busway dont on n'aperçoit pas le début d'un prolongement au-delà de la place Foch.
- ⇒ Il en va des lignes de rocades dont la ligne 5 qui devait revaloriser les quartiers en les reliant avec une ligne à haut niveau de service et qui semble s'enliser dans les cartons.
- ⇒ Il en va de la valorisation de l'étoile ferroviaire dont plusieurs potentialités sont remises en causes par une politique de lignes en cul de sac. N'est il pas nécessaire aussi d'avoir une vision plus large pour le ferroviaire qui inclus un périmètre dépassant largement Nantes métropole mais que cette dernière est obligé d'intégrer dans sa réflexion du PDU y compris dans l'utilisation du chemin de fer sur l'île de Nantes et de son prolongement afin de créer de nouvelles liaisons.

Autant l'ambition affichée sur l'augmentation de la part modale des vélos, de 2% à 15%, nous semble ambitieuse à l'horizon 2030 et nécessitera de gros effort de sécurisation de ce mode de déplacement, autant celle envisagée

pour les transports en commun qui n'affiche qu'une progression de 1% dans les 20 ans à venir nous laisse sur notre faim.

Quoiqu'il en soit, et malgré nos réserves, il s'agit maintenant de **faire vivre ce projet**, d'en assumer les objectifs et d'en appuyer la réalisation concrète par un financement responsable, une information du public et la motivation de tous les personnels impliqués

Le Collectif transport continuera ses actions d'étude, de concertation et de revendication **pour que progresse à Nantes une mobilité respectueuse de l'environnement**, moins émettrice en gaz à effets de serre, plus juste socialement pour que notamment le thème de Nantes capitale verte 2013 ne soit pas usurpé.

Ses interventions porteront sans surprise sur :

- La **cohérence entre urbanisme et déplacements**, clé de la « ville durable » moins étalée, plus solidaire, plus facile à vivre, moins coûteuse pour les budgets des ménages.
- La juste place à donner à l'automobile alors que s'annoncent des **projets de surinvestissement routier** (nouveau franchissement de la Loire).
- La **priorité au transport public et aux modes actifs** ou doux (vélo, marche à pied).
- La **multiplication des axes cyclables**, des stationnements et des aménagements sécurisés pour les vélos (ainsi que l'accès aux vélos dans les TC en heures creuses).
- La **bonne réalisation du réseau « Chronobus »** dont l'optique centralisatrice continue de nous préoccuper.
- La **poursuite de la réalisation d'un véritable réseau de tram** en considérant que la jonction ligne 1-ligne 2 au-delà de Ranzay doit rester une priorité et ne saurait être retardée.
- Le **maillage du réseau par des lignes à haut niveau de service** reliant et valorisant les quartiers périphériques : Bellevue – Dervallières – Beauséjour – Bout des pavés – Facultés (déjà prévu dans le PDU précédent...) ainsi que les communes de « première ceinture » et leurs centres commerciaux conçus jusqu'ici dans la seule logique automobile.

- **L'optimisation de l'étoile ferroviaire** en lien avec les Autorités Organisatrices de transport et surtout la Région Pays de la Loire par le tram-train et les TER dont les services devront être plus imaginatifs (liaisons diamétrales, coordination avec les autocars départementaux).
- La **coordination des réseaux** SNCF-LILA-SEMITAN.
- La création d'une maison de la Mobilité.

En 2011 et 2012 dans la perspective d'une première échéance d'évaluation en 2015 la vigilance des associations se portera également sur des dossiers sensibles ou nouveaux :

- L'introduction de la **billettique sur le réseau SEMITAN** qui doit absolument se préoccuper des usagers (habituels et nouveaux) avant d'être un seul outil de gestion.
- **L'aménagement du centre-ville et des centres bourgs** en faveur des modes doux avec les problèmes de la coexistence piétons - cyclistes, la circulation des vélos rue de Strasbourg,
- La définition de **nouveaux axes cyclables** en site propre dans l'agglomération complétant le réseau des axes nord-sud et est-ouest prévu en 2012
- Les **nouvelles mobilités** qui obligent nos associations à appréhender les nouveaux modes de voyager en ville, les nouvelles exigences des usagers
- **L'accessibilité** (à l'échéance de 2015), le vieillissement de la population, l'attention à porter à tous
- La **préservation des emprises ferroviaires** disponibles (en particulier sur l'île de Nantes
- L'organisation de la **coordination entre les autorités organisatrices de transport** dont les modalités annoncées (conférence tournante région-département-communauté urbaine) nous semblent encore trop timide et peu soucieuses d'intégrer les représentants des usagers